

LISTES DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 12 MAI 2023-APPROUVÉ LE 9/6/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune sous la présidence de CHIGNIER Bernard, le Maire.

Présents : M. CHIGNIER Bernard, M. ROZET Romaric, Mme COURONNE Muriel, M. ROCHE Cyrille, Mme LESPINASSE Nathalie (arrivée à 21h00), M. CHEUZEVILLE Maurice, Mme THOMAS Maria, Mme GARCHERY Nathalie.

Absente : Mme DA SILVA Ofélia.

Excusé : M. DUVAL Emmanuel.

Monsieur ROZET Romaric a été nommé secrétaire de séance.

LISTES DES DELIBERATIONS PRISES

N° DELIBERATION	OBJET	VOTE
2023-30	ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022	APPROUVÉ
2023-31	ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2022	APPROUVÉ
2023-32	ADOPTION DM N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT	APPROUVÉ
2023-33	CONVENTION D'ADHESION AUX PRESTATIONS « HYGIENE ET SECURITE » DU CDG42 DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA LOIRE	APPROUVÉ
2023-34	DELIBERATION AUTORISANT L'ADHESION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC A LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE AUPRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA LOIRE	APPROUVÉ
2023-35	REPISSE CREPIS SUR BATIMENTS COMMUNAUX ACCEPTATION DE DEVIS	APPROUVÉ
2023-36	TROTTOIR DU PERRON ACCEPTATION DEVIS	APPROUVÉ
2023-37	FINANCEMENT DE L'ACHAT D'UN FEU D'ARTIFICE POUR LA FETE DE LA TREUFFE ANNEE 2023	APPROUVÉ

Le MAIRE, M. CHIGNIER Bernard.

Le Secrétaire de séance, ROZET Romaric

